



AHSSEA

Association Haut-Saônoise pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte

(Reconnue d'Utilité Publique –Décret du 6-7-1962 - J.O. du 11-7-1962)

Institut Médico Educatif
"Docteur Jean-Louis BEAUDOUIN"

10 rue Jules-Alexis Muenier
70000 VESOUL

Tél 03 84 75 02 25
e-mail : ime@ahssea.fr

RAPPORT D'ACTIVITE
2022

SOMMAIRE

INTRODUCTION

Page 4

LE PERSONNEL

I Effectifs Page 5

II Absentéisme

III Formations Page 6

LES USAGERS

I Effectif de l'établissement Page 7

II Le profil des enfants, adolescents et jeunes adultes

III Les différents types d'accueil Page 8

- Les soins et les rééducations Page 10

- Les transports

SERVICE POLYHANDICAP « LE CHEMIN VERT »

I Activité 2022 Page 11

II Perspectives du service polyhandicap 2023 Page 13

IMP

I Activité 2022 Page 14

II Perspectives de l'IMP 2023

IMPRO

I Activité 2022 Page 15

II Perspectives de l'IMPRO 2023 Page 16

DISPOSITIFS TSA

I Activité 2022 Page 17

II Perspectives du dispositif TSA 2023

DISPOSITIF PERI ACCUEIL

I Activité 2022 Page 18

II Perspectives du dispositif péri-accueil 2023 Page 19

UNITE D'ENSEIGNEMENT MATERNELLE AUTISME

I Activité 2022 Page 20

II Perspectives de l'UEMA 2023 Page 21

LES UNITES D'ENSEIGNEMENT EXTERNALISEES

I Activité 2022 Page 22

II Perspectives des UEE 2023/2024 Page 23

HEBERGEMENT

Activité 2022

Page 24

Perspectives de l'hébergement 2023

Page 25

PRESTATIONS TRANSVERSALES

MUSICOTHERAPIE

I Activité 2022

Page 26

II Perspectives de la musicothérapie 2023

Page 28

MEDIATION ASINE

I Activité 2022

Page 29

II Perspectives de la médiation asine 2023

PRESTATION D'ACTIVITE PHYSIQUE ADAPTEE

I Activité 2022

Page 30

II Perspectives APA 2023

DISPOSITIF D'APPUI PROTECTION DE L'ENFANCE HANDICAP

(DAPEH)

I Activité 2022

Page 31

II Perspectives du DAPEH 2023

Page 33

NOTRE STRATEGIE

Page 34/35

INTRODUCTION

En alignement et en écho avec le chantier global de la transformation de l'offre médico-sociale délégué par l'ARS, l'IME a engagé en 2022 des métamorphoses inévitables. C'est aussi dans une volonté anticipatrice que l'IME a devancé les desseins du CPOM socle par une démarche pro-active.

Si on opère un focus sur le rétroviseur des actions achevées en 2022, nous retrouvons plusieurs chantiers.

Tout d'abord, dans une perspective inclusive, la primauté du recours au milieu « ordinaire » a été posée.

Le pilotage des IME par dispositif doit permettre une meilleure fluidité des parcours des enfants et d'éradiquer le cloisonnement dans les modalités d'accompagnement. Pour ce faire, l'IME a repensé son organisation pour passer d'une logique de travail en silo à un travail en réseau en favorisant l'accompagnement transversal tourné résolument vers l'inclusion.

Aussi, notre participation active à la dernière phase d'expérimentation de la nomenclature SERAFIN PH nous a permis de nous essayer concrètement à ce futur modèle de tarification. Les résultats de cette étude approfondie vont alimenter la réforme SERAFIN-PH.

Sur les versants qualité et sécurité, notre énergie s'est arguée autour de plusieurs desseins de nature procédurale. Le plan bleu est en cours de finalisation, il constitue le plan global de gestion des risques des établissements médico-sociaux pour faire face à tout type de crises et de situations sanitaires exceptionnelles susceptibles de les impacter. Le DUERP a également été finalisé.

Un protocole bientraitance assorti d'une charte de bientraitance et d'un protocole de signalement des actes de maltraitance nous permet d'avoir un socle de valeurs et de conduites communes sur cette thématique.

Nous maintenons un pilotage par la performance. Le plan d'action général de l'IME fait l'objet d'un suivi d'avancement de manière centralisée afin d'offrir une vision consolidée de toutes les activités et projets d'amélioration continue par secteur et thématique. Cela concourt à un suivi accru des objectifs fixés.

C'est aussi sur le versant des ressources humaines que des efforts se sont sacrifiés. Le contexte conjoncturel défavorable de l'emploi dans les métiers médico-sociaux nous oblige à nous focaliser davantage sur l'aspect humain. C'est dans cette perspective qu'un audit de climat social a été réalisé en février 2023. Il nous a permis de déterminer le baromètre social et d'agir en conséquence de façon à gagner en efficacité sociale.

D'autre part, conscient que l'accueil d'un nouveau professionnel est une étape clé, il nous est apparu opportun, de déterminer une procédure claire d'accueil des nouveaux salariés. De nouvelles modalités d'accueil sont instaurées visant à favoriser l'intégration des nouveaux salariés de manière optimum.

La fin l'année 2022 a permis notre intégration dans le programme ESMS numérique en synergie avec deux autres associations départementales. Destiné au soutien à l'équipement et aux usages des ESSMS, ce programme a notamment permis le financement intégral du DUI avec portabilité et ajusté à la future réforme SERAFIN et l'achat de 10 ordinateurs additionnels.

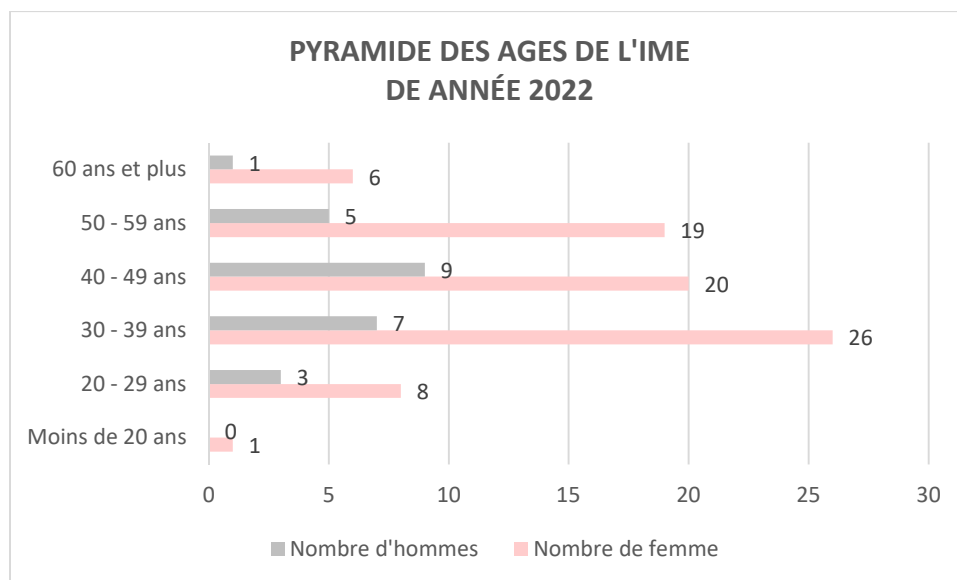
LE PERSONNEL

I Effectifs

Au 31/12/2022, notre établissement comptabilisait 105 salariés : 99 en CDI et 6 en CDD.

Sur les 105 salariés que recense notre établissement, 82 salariés travaillent à temps plein et 23 salariés sont à temps partiel.

S'ajoute à l'effectif 4 postes vacants : un psychomotricien (à 1 ETP), un éducateur spécialisé (à 1 ETP), deux psychologues (le premier à 1 ETP et le second à 0,30 ETP).

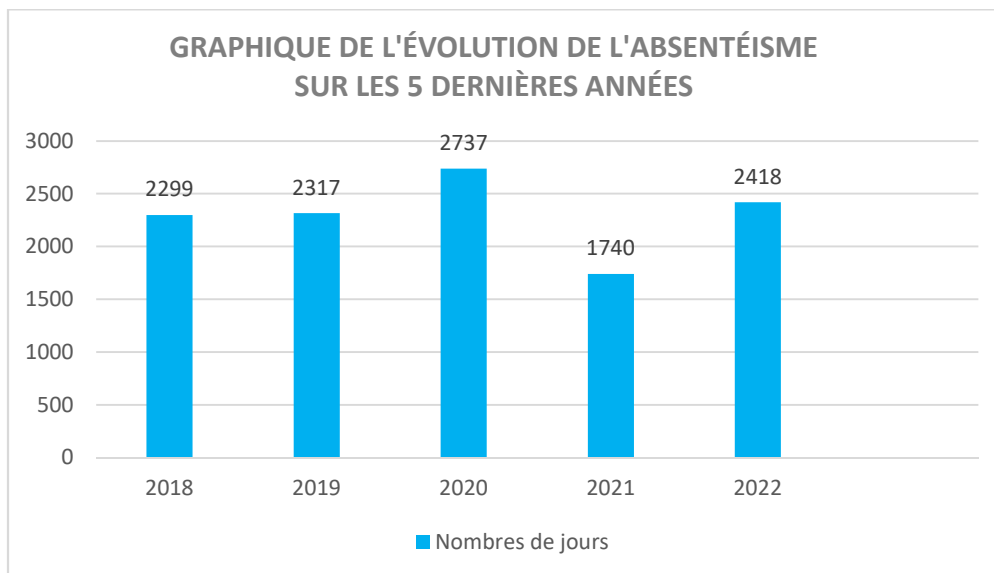


La pyramide des âges ci-dessus nous permet de constater que le nombre de femmes (76,19 % de l'effectif) est plus important que le nombre d'hommes (23,81 % de l'effectif) au sein de notre établissement mais aussi que notre organisme est plutôt jeune et dynamique. En effet, 70,47 % de notre effectif ont entre 19 et 49 ans.

Cependant, il est bon à noter qu'un prochain turnover sera visible puisque 22,86 % de nos effectifs ont entre 50 et 59 ans. Les seniors, âgés de plus de 60 ans, représentent quant à eux 6,67 % de notre effectif.

II Absentéisme

Comme le montre le graphique ci-dessous, le taux d'absentéisme est de 10,70 % pour l'année 2022.



Cet absentéisme nuit considérablement au bon fonctionnement de notre établissement.

En effet, les arrêts maladie demandent un réajustement de l'organisation en un temps réduit (matrice horaires, recrutement ...) afin d'assurer un ratio d'encadrement minimum des professionnels auprès des jeunes.

Il est à noter que des remplacements sont effectués quand cela est possible en fonction de la main d'œuvre professionnelle qualifiée disponible sur le marché du travail d'autant plus que nous traversons une pleine crise de recrutement et que les difficultés subsistent dans le recrutement de certaine catégorie de profession.

Pour terminer, cet absentéisme et ces difficultés de recrutement dans des délais courts nous amènent à faire appel à des agences intérimaires (prioritairement pour la veille nuit). En 2022, le coût s'élevait à 11 331,11 €.

III Formations

En 2022, 47 salariés ont bénéficié d'une formation par le biais du plan de formation ou du budget perfectionnement.

Des formations obligatoires ont également été réalisées pour l'ensemble des salariés. Elles portaient sur les thématiques suivantes :

- incendie,
- harcèlement,
- vie affective et sexuelle.

LES USAGERS

I Effectif de l'établissement

96 dont :

38 places en internat

51 places en semi-internat

7 places en UEMA

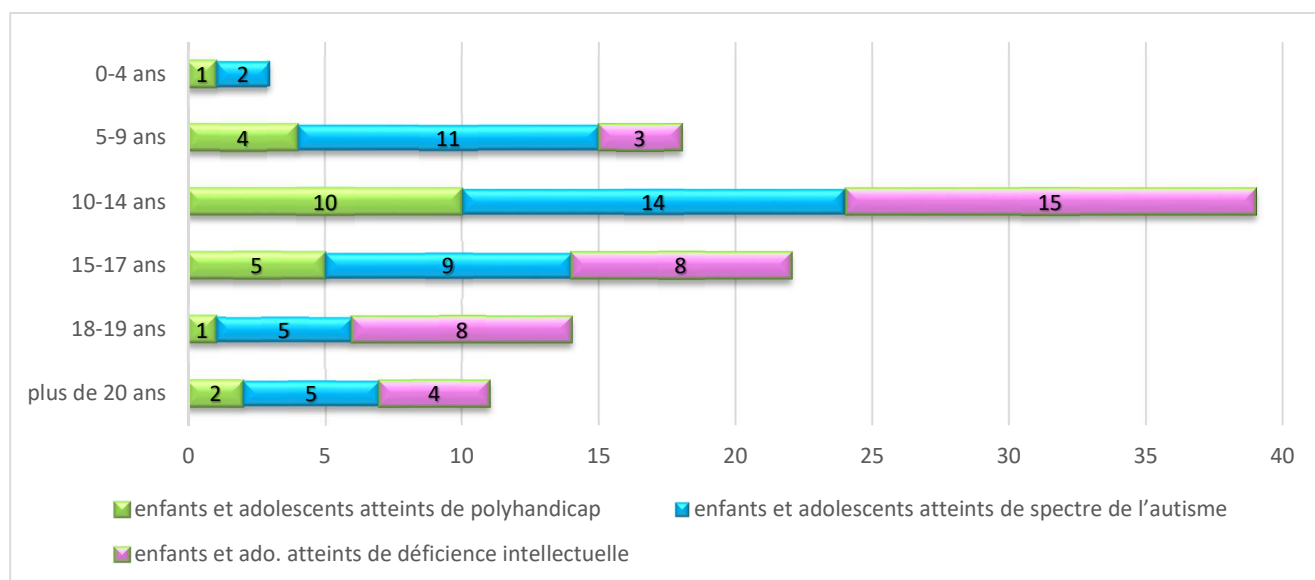
II Le profil des enfants, adolescents et jeunes adultes

Nous accueillons au 31 décembre 2022, 107 jeunes dont 3 PAG soit 101,90 ETP pour un agrément de 96 places répartis de la manière suivante :

Profil des jeunes accompagnés	Agrément	Nbre de jeunes accueillis au 31/12
Enfants et adolescents atteints de déficience intellectuelle	30	38 (36,50 ETP)
Enfants et adolescents atteints de spectre de l'autisme	40	46 (44,60 ETP)
Enfants et adolescents atteints de polyhandicap	19	23 (20,80 ETP)

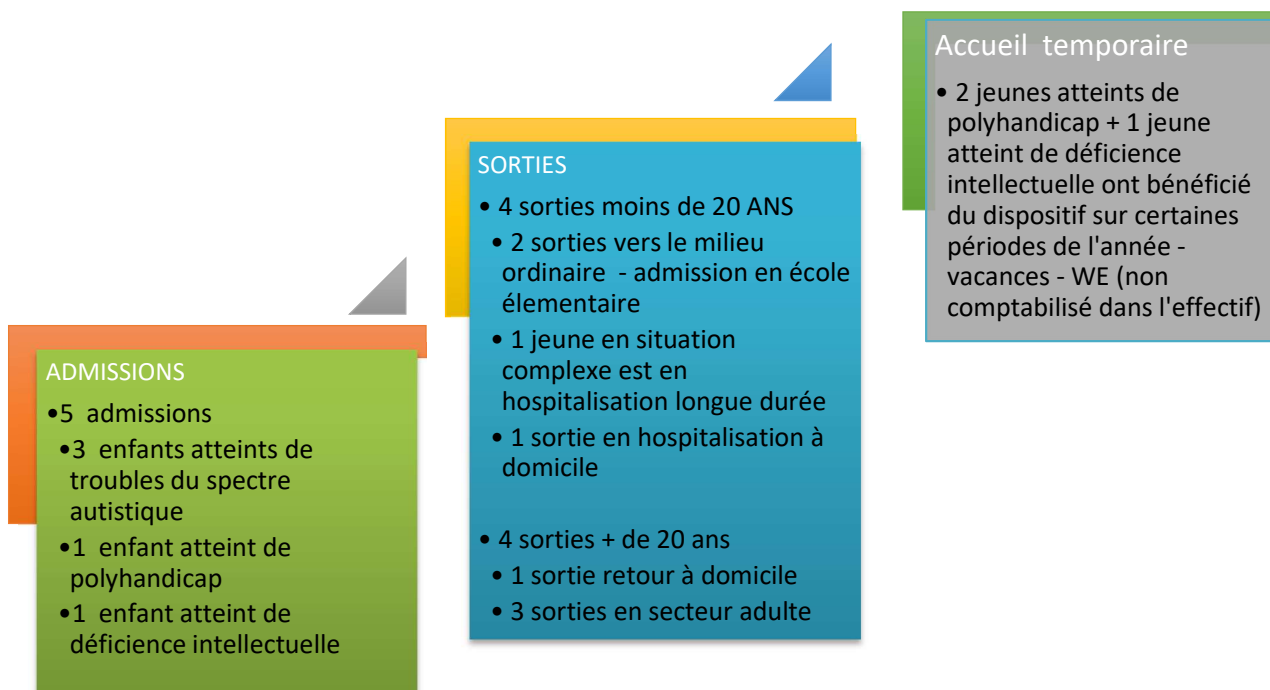
Nous observons sur cette année 2022, une proportion de 43% de jeunes présentant des troubles envahissants du développement ou autisme, pour 35,50% de jeunes présentant des troubles intellectuels et pour 21,50% de jeunes atteints de polyhandicap.

→ Nombre de jeunes accompagnés selon l'âge au 31 décembre :



Au 31 décembre 2022, 56% des jeunes accueillis ont moins de 14 ans, 34% de jeunes âgés de 15 à 19 ans et 10% de jeunes de plus de 20 ans.

→ Fil active en cours d'année :



- 2 jeunes ont été absents tout au long de l'année pour raison de santé mais dont les places restent maintenues (non comptabilisé dans l'effectif),
- Au 31 décembre, nous comptons 14 jeunes sur la liste attente.

III Les différents types d'accueil

- Externat

L'externat est ouvert 210 jours/an pour 73 enfants, soit 9 639 journées théoriques, 11 949 journées ont été réalisées sur l'année 2022. Le taux d'occupation est de 111,57%.

Nous comptons 219 journées de répit week-end et vacances contre 166 en 2021 et 46 en 2020.

- Hébergement

L'internat est ouvert 210 jours/an pour 43 enfants soit 7 182 journées théoriques, on note qu'en 2022, 6 365 journées ont été réalisées. Le taux d'occupation est de 79,76%.

Nous comptons 511 journées de répit week-end et vacances contre 553 en 2021 et 774 en 2020.

- Unité d'Enseignement Maternelle Autisme

L'Unité d'Enseignement pour jeunes enfants atteints de troubles envahissants du développement accueille 5 enfants scolarisés à temps plein depuis la rentrée de septembre, ce qui représente 804 journées réalisées sur l'année contre 845 en 2020 et 638 en 2020.

L'IME accueille habituellement les enfants sur la première semaine de vacances (selon le calendrier de l'inspection académique) ainsi que le mercredi, ce qui représente 36 journées contre 26 en 2021 et 100 en 2020.

Le taux d'occupation de l'internat se situe en deçà de la cible escomptée, il est lié aux enfants accueillis en séquentiel internat/externat soit 14 enfants qui passent 1 à 3 nuitées par semaine pour répondre à leurs besoins. Le nombre d'enfants internes est en deçà de l'agrément si l'on raisonne en équivalent temps plein, soit 43 enfants accueillis pour 34,75 ETP.

- **Guidance - accompagnement**

Nous notons que 17 familles (soit 16%) ont bénéficié d'une prise en charge à domicile soit sous forme de visite, d'accompagnement à des rendez-vous, ce qui représente 64 accompagnements à domicile sur l'année, non comptabilisés dans le calcul de l'activité.

- **Péri-accueil**

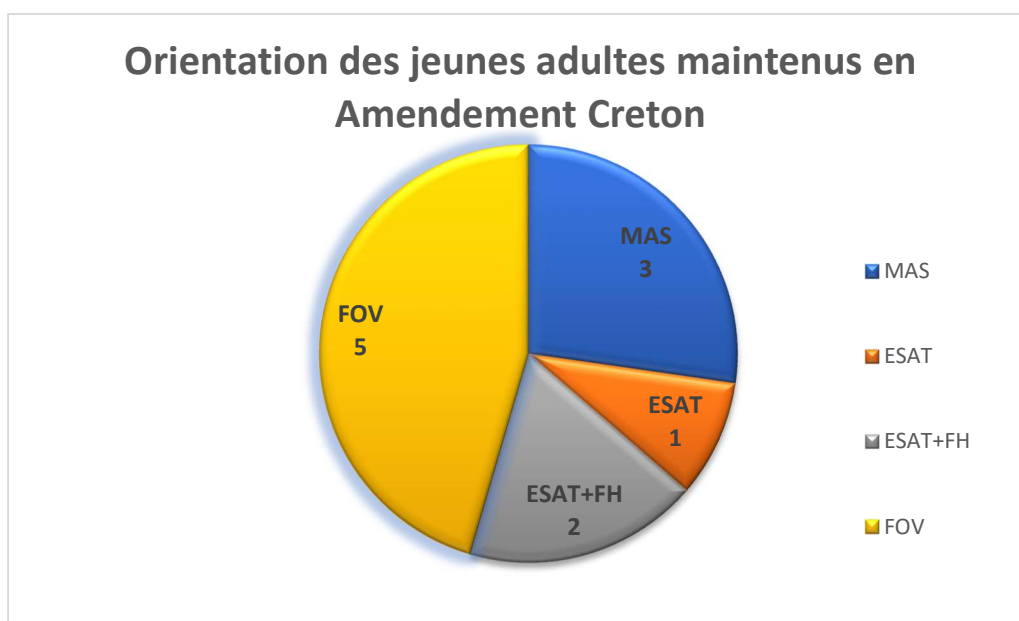
Nous notons que 28 familles (soit 26%) ont bénéficié de cette prestation, ce qui représente 1017 prestations sur l'année, non comptabilisés dans le calcul de l'activité. Ce dispositif fonctionne le matin de 7h30 à 8h30 et le soir de 16h30 à 18h.

- **Les jeunes en Amendement Creton**

Dans l'année, 5 jeunes ont eu 20 ans, portant à 15 le nombre de jeunes bénéficiant du maintien au titre de l'Amendement Creton.

Grâce au partenariat avec le Conseil Départemental, nous pouvons fluidifier plus aisément les parcours des jeunes en situations complexes et permettre la mise en œuvre du projet de vie du jeune plus promptement.

On note 4 sorties dans l'année ce qui porte à 11 le nombre de bénéficiaires maintenus au titre de l'amendement creton.



- Les soins et les rééducations

Rééducation en psychomotricité : Deux psychomotriciennes à temps plein assurent la prise en charge des jeunes accueillis.

Rééducation en ergothérapie : Deux ergothérapeutes libéraux interviennent une fois par semaine auprès des jeunes accueillis. 5 séances ont été réalisées à l'extérieur pour 1 enfant afin de travailler avec une méthode spécifique, irréalisable au sein de l'établissement.

Rééducation en kinésithérapie : 23 enfants (soit 21%) ont un suivi en kinésithérapie par 5 auxiliaires médicaux libéraux dont 3 sur site, soit 1154 séances contre 1154 en 2021 et 747 en 2020. On note que 82% des enfants et adolescents atteints de polyhandicap bénéficient de cette prestation.

Rééducation en orthophonie : 26 enfants (soit 24%) ont un suivi en orthophonie assuré par 5 auxiliaires médicaux libéraux dont 2 sur site. 366 séances ont été réalisées, contre 276 en 2021 et 301 en 2020.

Une orthophoniste en libéral intervient au sein de la section polyhandicap, elle propose des prises en charge individuelles ou en groupe. Spécialisée dans la déglutition, elle éclaire l'équipe éducative et médicale pour améliorer le confort des enfants lors des repas et prévenir les incidents (telles les « fausses routes »).

On note que 38% des enfants et adolescents atteints de polyhandicap bénéficient de cette prestation.

- Les Transports

Les transports des enfants sont assurés par 7 compagnies de transport ce qui représente 23 circuits. 82 enfants et adolescents sont transportés quotidiennement par l'établissement soit 77 %.

La géographie du département et la diversité des problématiques des enfants nécessitent une approche et une organisation très structurées des transports pour assurer une bonne maîtrise des coûts.

Nous retravaillons chaque année les parcours afin de diminuer les temps de trajet des enfants et de gagner en efficacité. Malgré nos efforts, La Haute-Saône est un département rural, les distances importantes nécessitent des moyens humains et matériels importants pour transporter les enfants. Le poste budgétiser transport, impacte fortement le budget de l'établissement.

UNE INCLUSION POUR TOUS !

I Activité 2022

Présentation

Les enfants et jeunes adultes présentent une déficience intellectuelle avec des profils à handicaps multiples.

Le service accueille 26 enfants et jeunes adultes à temps plein ou en séquentiel, (dont 3 jeunes filles en aménagement CRETON) pour 19 places.

Les mouvements de l'effectif :

2 départs et 3 admissions, ainsi qu'une augmentation du temps d'accueil pour 3 enfants.

Dispositif péri accueil : se pérennise, nous avons accueilli 5 enfants tous les jours de 8h à 9h et de 16h à 17h.

Le répit : Nous avons quelques difficultés à satisfaire les nombreuses demandes de répit en semaine, weekend ou vacances. Les demandes augmentent de façon exponentielle.

Internat : Notre réactivité pour proposer des nuits aux familles en remplacement des enfants absents a permis de maintenir un taux d'occupation égal à celui de 2021.

Les interventions en famille peinent à décoller, probablement due à l'absence sur plusieurs mois d'une éducatrice (détachée au SESSAD).

Journées/nuitées	Péri accueil	Répit	Internat	Accueil de jour	VAD
Total	389	154	1525	2309	2

L'équipe se compose de 16 ETP (dont une maîtresse de maison), pour encadrer les enfants du lundi au vendredi ainsi que sur les temps de répit : péri et weekends ouverts et vacances.

C'est une équipe dynamique qui a animé en 2022 :

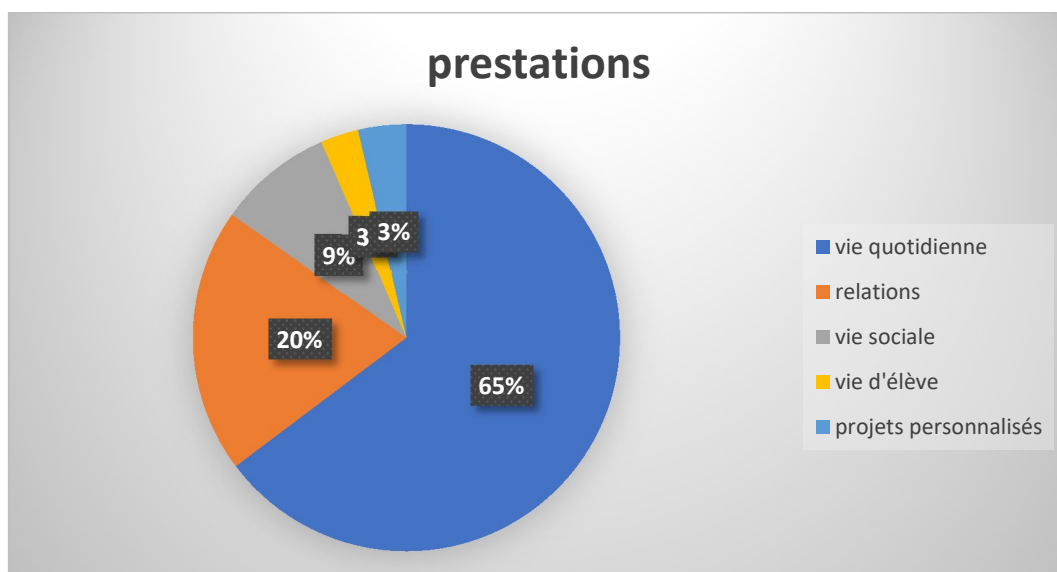
Une nouvelle version du marché de Noël. L'intervention d'une coiffeuse pour travailler la désensibilisation et permettre aux parents de pouvoir accompagner leurs enfants dans des salons de coiffure « lambda ».

L'adhésion à la réorganisation du service, aménagement de l'internat dans une aile du bâtiment et des salles d'activités dédiées sur l'autre aile accueillant en journée internes et semi-externes pour des soins et des activités aux plus proches de leurs besoins et projets.

Nous travaillons depuis cette année avec une nouvelle ergothérapeute qui intervient 5h/semaine en libéral. Les enfants, les familles et l'équipe sont pleinement satisfaits de son efficacité et du confort qu'elle apporte à chacun.

Plus de la moitié du temps (66%) de l'accueil est consacrée aux soins des enfants. Le soin, le confort et le traitement de la douleur sont des préalables indispensables pour rentrer dans les activités éducatives et pédagogiques.

Prestations



<p>Projets divers du dispositif</p>	<p>La scolarisation des enfants a commencé, l'enseignante intervient une demi-journée par semaine et évalue le potentiel de chaque enfant en âge scolaire (voir chapitre scolarité).</p> <p>Poursuite de la médiation asine.</p> <p>Sortie : à la ferme au rythme d'une fois par mois.</p> <p>Activités transversales : (avec tous les enfants de l'établissement).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Activités sportives et aquatiques au lac, - Concours halloween, - Le brevet piéton.
<p>Actions à visée inclusive</p>	<p>Contact pris avec « la maison de Sarah », Péri accueil de Montboillon</p> <p>Participation au « Land art » proposé par les habitants du village voisin de l'établissement.</p>

II Perspectives du service polyhandicap 2023

- Mettre l'accent sur la formation et augmenter la technicité des personnels. Tous les personnels éducatifs seront formés en février 2023 à la CAA (communication alternative adaptée)
- Poursuivre la scolarisation des enfants.
- Soutenir l'implication des familles dans la vie de l'établissement en remettant en place les « goûter parents »

Dans le cadre de la mise en place du DIME :

- Intervenir auprès des enfants dans leurs familles, pour effectuer des prestations de type SESSAD,
- Travailler davantage « hors les murs », par le biais notamment de prestations externalisées.

LA TRANSFORMATION A VISEE INCLUSIVE S'ACCELERE

I Activité 2022

L'IMP est un petit service composé de deux éducateurs spécialisés, deux moniteurs éducateurs et d'un accompagnant éducatif et social qui accompagnent 24 enfants âgés de 5 à 15 ans. Tous les enfants sont scolarisés (temps plein ou temps partagé) suivant leurs besoins. Ils partagent leurs temps entre scolarité à l'école (primaire ou collège) et prise en charge médico-éducative à l'IME et à l'extérieur.

Le changement de paradigme (passage d'un accueil à l'IME à un accompagnement hors les murs) est désormais opérant. Les actions inclusives se sont multipliées. L'étude des besoins de chaque enfant guide l'ensemble de réponses médico-éducatives tant à l'interne (orthophonie, psychomotricité) qu'à l'externe (loisirs, culture, clubs sportifs).

Les actions éducatives ne sont plus pensées en fonction de l'existant interne mais sont réfléchies au travers des dispositifs de droit commun. Aussi, les projets inclusifs ont été légion. Des enfants ont participé à un projet de danse avec des jeunes du quartier, d'autres se sont illustrés au festival Jacques BREL (première partie de concert) et d'autres ont participé à un stage de cirque avec représentation. Chacun de ces projets a été imaginé et organisé dans une logique inclusive. Tous ont été un franc succès.

II Perspectives de l'IMP 2023

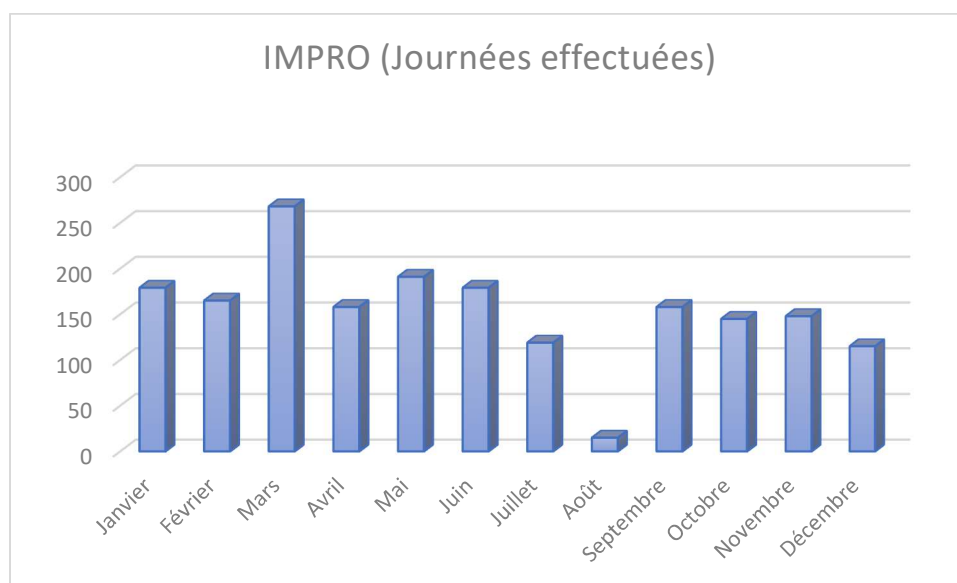
Le passage en DIME va voir progressivement la disparition de chaque service (dont l'IMP) au bénéfice d'une logique de réponse aux besoins individuels plutôt qu'une logique de service. Les projets inclusifs vont perdurer pour passer de l'état de projet à l'état d'habitude. En 2023, les jeunes accueillis bénéficieront, en outre, des dispositions de droit commun ouvertes à tous, donc à eux (centres de loisir, clubs sportifs, projets de quartier). La prise en compte médico-sociale accompagnera ce mouvement par le biais des nouvelles fonctions éducatives.

IMPRO

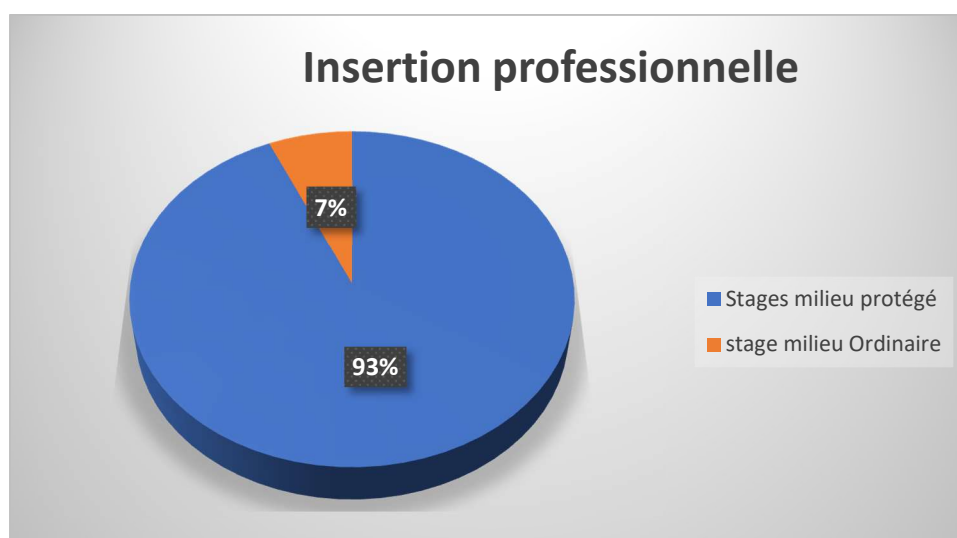
L'INCLUSION SOCIO-PROFESSIONNELLE A L'ŒUVRE

I Activité 2022

L'IMPRO est un service proposant des apprentissages sous une pluralité de dimensions (social, professionnel, ...). L'objectif est de préparer les jeunes à leur future vie d'adulte, soit en milieu protégé, soit en milieu ordinaire.



Le service dispose de 3 ateliers bien distincts : Atelier bois et Espace Vert, Atelier Production, Atelier supports de la vie quotidienne. Ils sont organisés dans l'objectif d'acquérir des compétences sociales (savoirs faire-savoirs être) nécessaires à leur future inclusion sociale. Dans ce cadre, nous proposons aux jeunes un panel de supports leur permettant de se projeter dans un avenir professionnel proche.



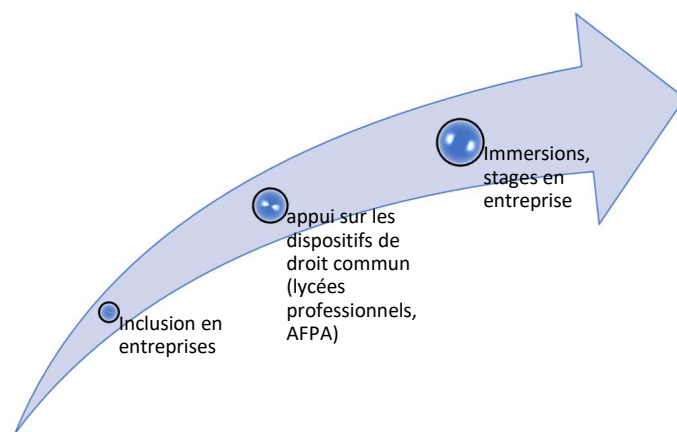
En complément des différentes prestations professionnelles, l'IMPRO organise selon les problématiques rencontrées, les besoins repérés, des actions diverses. En novembre 2022, 9 jeunes ont participé à la formation PSC1, ils ont tous obtenus ce diplôme.

Partenariat, activités professionnelles à visée inclusive	Projets réalisés
<ul style="list-style-type: none"> - ESAT de GEVIGNEY : mise en sachet de vis pour l'entreprise Velux - Entreprise BTTM : conditionnement et contrôle de pièces automobiles - ESAT de VESOUL : journées découverte à l'ESAT le lundi - Travaux externalisés en Espace Vert : Mairie d'ECHENOZ 	<ul style="list-style-type: none"> Séjour à Paris : 3 jours/2 nuits - Sorties randonnée, raquette - Camp en yourte : 3 jours, tir à la carabine, Snow tubing, raquette, ski de fond - Journées à thème : halloween, carnaval - Journée sportive au Lac

L'IMPRO suit le même dessein que ses services et dispositifs voisins, à savoir, un mouvement externe où les jeunes accompagnés s'inscrivent dans l'univers socio-professionnel le plus complet en milieu ordinaire.

II Perspectives de l'IMPRO 2023

La mise en place du projet socio professionnel à 16 ans sera un axe prioritaire pour 2023. Pour ce faire, un réel dispositif est proposé aux jeunes accueillis.



Pour mener à bien nos missions d'insertion, des entreprises apporteront un soutien, un appui à notre établissement. A partir de janvier 2023, 3 jeunes accompagnés d'une Educatrice Technique Spécialisée se rendront à l'entreprise PRIME (conditionnement de fèves) une matinée par semaine. Chaque jeudi, une jeune de l'IMPRO travaillera à la cantine scolaire au sein de l'équipe du LP PONTARCHER dans le but de confirmer son projet professionnel. Une autre jeune sera incluse en 3^{ème} SEGPA 2 jour/semaine. Enfin un jeune est scolarisé en ULIS PRO au LP PONTARCHER.

L'utilisation de ces leviers va permettre une réelle montée en compétences des jeunes accueillis. L'objectif de 2023 sera de généraliser ces pratiques inclusives.

DISPOSITIFS TSA

L'AUTISME N'EST PLUS UN FREIN A L'INCLUSION

I Activité 2022

Le dispositif TSA accueille actuellement 30 jeunes âgés de 4 à plus de 20 ans répartis comme suit :

- 18 jeunes au sein du pôle autisme enfants
- 12 jeunes au sein du pôle autisme adolescents

L'année 2022 aura été consacrée à l'augmentation de la scolarisation pour les jeunes d'âge scolaire de 3 à 16 ans. L'objectif de 2021 est donc atteint pour l'année 2022 en passant de 10 à 18 jeunes scolarisés.

Ainsi, en septembre 2022, 18 enfants du pôle autisme ont pu bénéficier de temps de scolarité avec trois enseignantes de l'Education Nationale répartis de la façon suivante :

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Matin	11 jeunes	11 jeunes	11 jeunes	7 jeunes
Après-midi	7 jeunes	7 jeunes	7 jeunes	7 jeunes
Encadrement éducatif	3 ETP	3 ETP	3 ETP	2 ETP

Bilan des prestations pour 2022 :

Dispositif TSA enfants	Nombres de séances
Prévention santé	840
Approche Snoezelen	350
Activités physiques adaptées	420
Sophrologie	1590
Atelier Professionnel TSA	2100
Atelier bien-être	4200
Piscine	20
Apprentissage ABA	2005
Sorties loisirs	21
Atelier manuel	2050
Atelier VAS	6

De la même manière que pour l'ensemble des autres dispositifs, les prestations du pôle TSA s'efforcent d'accompagner le mouvement général vers l'extérieur. La majorité des prestations ci-dessus sont externalisées et pensées au travers du mouvement inclusif.

II Perspectives du dispositif TSA 2023

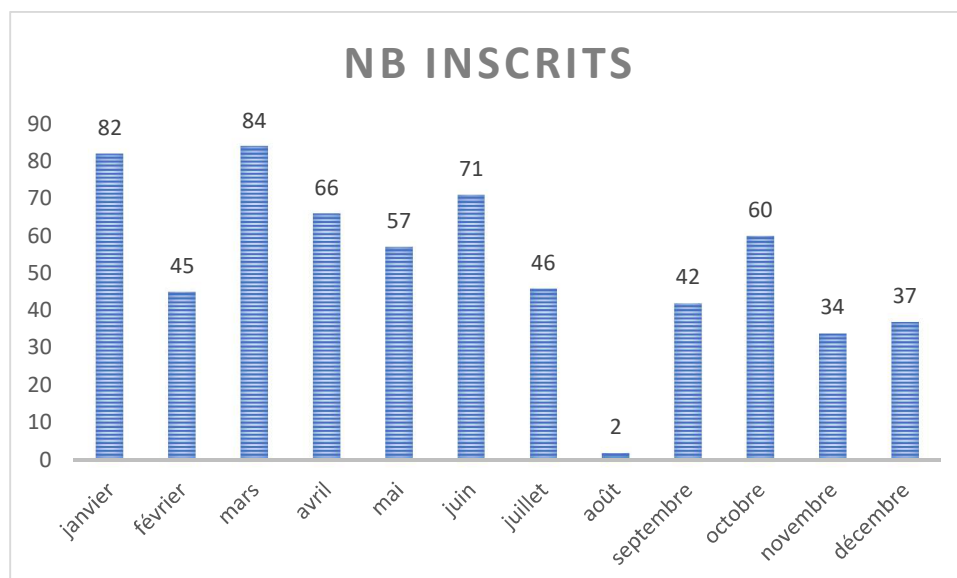
En 2023, l'atelier professionnel externalisé permettra un soutien professionnel au développement des compétences des jeunes à partir de 16 ans. Ainsi chaque jeune bénéficiera d'une évaluation, permettant une orientation professionnelle. Un travail de développement du partenariat avec les communes de Gray et de Fretigney-Velloreille permettra d'exploiter les travaux d'horticulture et d'espaces verts.

DISPOSITIF PERI ACCUEIL

LA PRESTATION AU SERVICE DES FAMILLES

I Activité 2022

Fréquentation du péri-accueil pour 2022



Age et sexe des enfants accueillis en 2022

TRANCHES D'AGES	NOMBRE DE GARCONS	NOMBRE DE FILLES	TOTAL
De 0 à 3 ans	1	0	1
De 3 à 6 ans	0	1	1
De 6 à 12 ans	4	3	7
De 12 à 18 ans	7	3	10
18 ans et plus	1	1	2

Modalité d'accueil en 2021

Les enfants peuvent bénéficier de cet accueil de 7h30 à 9h00 et/ou de 16h à 18h. Chaque famille de l'IME reçoit une fiche d'inscription à rendre le 15 de chaque mois. En cas d'urgence, il est possible d'accueillir un jeune non inscrit pour répondre aux besoins des familles. Pour 2022, 7 accueils de ce type ont eu lieu.

Moyens mobilisés et locaux

Les jeunes sont pris en charge par une animatrice BAFA à 0.50 ETP et par une AES à 0.40 ETP. L'accueil se réalise au sein du pôle TSA adolescent ce qui est une plus-value dans le sens où la majorité des enfants présents sont accueillis au sein d'un dispositif TSA adolescents. L'accès au péri-accueil est sécurisé et identifiable par une signalétique. Les parents sont invités à rentrer pour accompagner leur enfant et échanger avec les professionnels.

II Perspectives du dispositif péri-accueil 2023

Pour 2023, l'établissement va travailler à ce que son péri-accueil soit localisé au sein du dispositif de droit commun dans une visée inclusive.

UNITE D'ENSEIGNEMENT MATERNELLE AUTISME

UNE REPONSE EN PLEIN ESSOR

I Activité 2022

L'UEMA, l'Unité d'Enseignement Maternelle, s'adresse aux enfants de 3 à 6 ans avec un Trouble du Spectre Autistique, présentant : des troubles de la communication (verbale et non verbale), des interactions sociales, une restriction importante des centres d'intérêts, des retards ou troubles importants dans plusieurs sphères de leur développement (sensoriels, cognitifs, moteurs...), des troubles du comportement, une autonomie limitée dans les actes élémentaires de la vie quotidienne et une autonomie sociale et scolaire limitée.

L'UEMA de l'IME de Vesoul est ouverte depuis 2016. Elle dispose d'un agrément de 7 places et est implantée au sein de l'école du Stade de Vesoul.

Nombres, profils et lieux de résidence :

Elève	Age	Diagnostic	Lieux d'habitation
Elève 1	5	TSA	35 KM
Elève 2	7	TSA	30KM
Elève 3	6	TSA	15 KM
Elève 4	6	TSA	30 KM
Elève 5	7	TSA	45 KM
Elève 6	5	TSA	10 KM
Elève 7	7	TSA	15 KM
Elève 8	4	TSA	30 KM
Elève 9	5	TSA	10 KM

Temps de scolarisation au sein du dispositif :

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI	TOTAL
8h20 / 16h15	8h20 / 16h15	8h20 / 16h15	8h20 / 16h15	
8h	8h	8h	8h	32h00

Deux élèves ont pu bénéficier d'intégration partielle sur 1 mois afin de respecter leur rythme et faciliter leur prise en charge au sein du dispositif. Les 6 autres jeunes ont bénéficié d'une scolarité à temps plein au sein du dispositif. 1 élève a été réorienté sur le dispositif TSA de l'IME.

Qualification et temps de présence des professionnels qui interviennent au sein du dispositif :

Directrice IME	0,10 ETP
Cheffe de service	0,20 ETP
Psychomotricienne	0,20 ETP
Orthophoniste libérale	0,10 ETP
Enseignante spécialisée EN	1 ETP
Educatrice spécialisée 1	1 ETP
Educatrice spécialisée 2	1 ETP
Educatrice spécialisée 3	0,50 ETP

En septembre 2022, le dispositif a accueilli un nouvel enseignant et deux professionnels éducatifs. Le COPIL de 2022 a pu se tenir et réunir les principaux partenaires du dispositif.

En ce qui concerne l'inclusion, un élève de l'UEMA est intégré dans sa classe d'âge en CP ordinaire. Il bénéficie d'un accompagnement par le personnel du dispositif. Cinq élèves intègrent des temps d'inclusion en fonction de leurs compétences.

L'équipe a pu bénéficier d'une semaine de formation pour réactualiser leurs connaissances en matière d'autisme ainsi que de 5 séances de supervision.

Pour ce qui est des visites à domicile, deux éducatrices sont détachées tous les mercredis matin afin de rencontrer les familles volontaires pour travailler la continuité des acquis à domicile. A cela s'ajoute l'accompagnement au sein du périscolaire du lieu d'habitation des enfants. Pour 2022, 15 accompagnements de ce type ont pu se mettre en place.

II Perspectives de l'UEMA 2023

Fort de son bilan, il convient d'augmenter les inclusions en travaillant davantage avec les équipes pédagogiques de l'école. Des actions de sensibilisation et d'information sur l'autisme seront mis en place dans ce sens-là. Le travail d'accompagnement des jeunes au sein des périscolaires de leurs lieux d'habitation est à renforcer voire à généraliser.

LES UNITES D'ENSEIGNEMENT EXTERNALISEES

VERS UNE SCOLARITE ORDINAIRE

I Activité 2022

En 2022, les unités d'enseignement de l'IME fonctionnaient selon deux modalités :

- en interne pour 1 unité d'enseignement pour la maternelle, primaire et collège,
- en externe pour 2 unités d'enseignement pour le collège Jacques Brel et l'école primaire Henri Matisse.

L'IME bénéficie actuellement de trois postes d'enseignants mis à disposition par l'Education Nationale.

Moyens humains mis à disposition pour les unités d'enseignements :

UE	Lieux	Moyens EN en ETP	Moyens ESMS en ETP	Tranche d'âge des élèves	Effectif des élèves en septembre 2022	Horaire du dispositif
UE internalisée	IME	1	3	4/16 ans	12	8h30/11h45 13h30/16h15
UE élémentaire	Henri Matisse	1	3	6/12ans	17	
UE Collège	Collège Jacques Brel	1	2	12/16ans	18	

Moyens humains hebdomadaires de l'IME sur le temps de l'UE :

Nombre de poste en ETP	Statut	Champ d'activités	Temps d'intervention	Tranche d'âge des élèves
2	Educateurs spécialisés	Transport, interventions avec l'enseignante	24h	12/16 ans
3	AES	Prise en charge individuelle	24h	4/16 ans
0.10	Educateur APA	Atelier sportif avec l'enseignant	2h30	4/16 ans
0.10	Psychomotricienne	Atelier de groupe ou individuel	2h30	6/12 ans
0.40	Sophrologue	Atelier de groupe ou individuel	12 h	4/16 ans
0.20	Musicothérapeute	Atelier de groupe avec l'enseignante	5h	4/16ans

Nombre et répartition des jeunes scolarisés en septembre 2022 :

Année scolaire 2022/2023	Type de déficience			
	TSA	DI	Polyhandicap	Total
12h maternelle UE internalisée	1			1
12h primaire Matisse	6	7		13
12h primaire UE internalisée	3	1		4
24h primaire UE Matisse	1	2	1	4
9h collège UE internalisée	5	1	1	7
12h collège UE Jacques Brel	5	6	1	12
24h collège UE Jacques Brel	2	4		6
Total	23	21	3	47

II Perspectives des UEE 2023/2024

Il s'agira en particulier d'augmenter les temps de scolarisation :

Projection année scolaire 2023/2024				
Augmentation du temps de scolarisation - passage de 9h à 12h et de 12h à 24h.				
Temps de scolarisation	TSA	DI	Polyhandicap	Total
24h Primaire	11	8	1	20
12h collège	3	1	1	5
24h collège	6	10	1	17
Total	20	19	3	42

37 élèves pourraient bénéficier d'une scolarisation à temps plein, 5 élèves passeraient de 9H à 12H. Il n'y aurait plus de temps scolaire à moins de 12H.

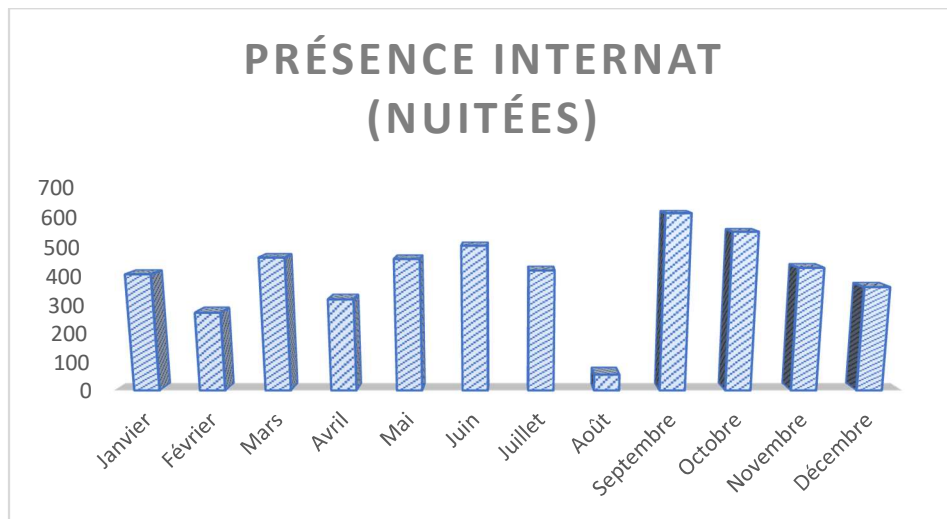
APPRENDRE A GRANDIR, APPRENDRE A SE SEPARER

I Activité 2022

L'année 2022 fut marquée par le retour des jeunes sur l'internat. Dans l'attente de la réhabilitation des locaux, les jeunes ont été accueillis à l'EHPAD de Neurey jusqu'en février 2022.

Les jeunes ont pu réintégrer le site, chacun dispose dorénavant d'une chambre individuelle. Deux étages sont ainsi présents.

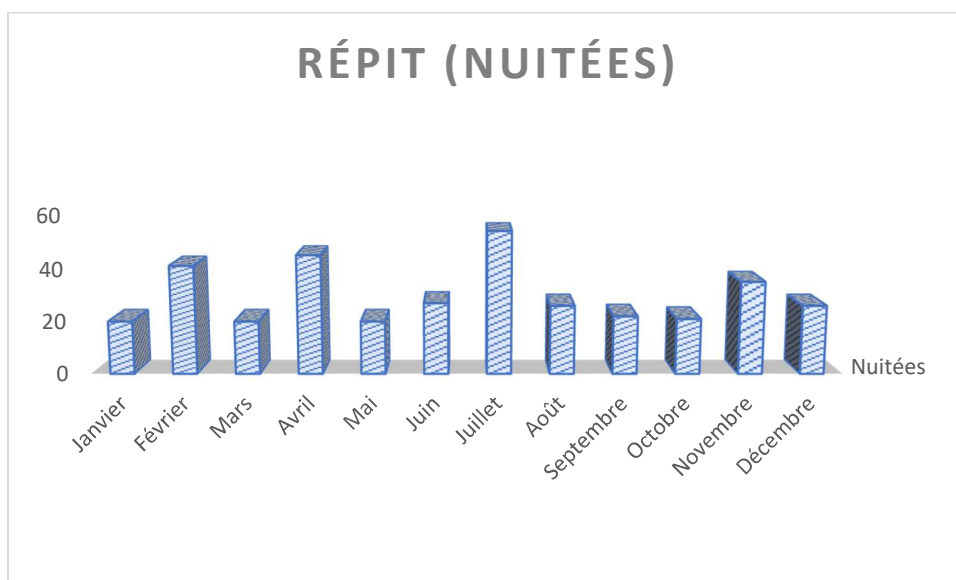
L'IME propose un hébergement à temps plein ou en séquentiel, dans un objectif de s'adapter aux besoins des jeunes accueillis mais également aux demandes de la famille. Soucieux d'assurer un ratio sécuritaire, 18 professionnels (ES-ETS-ME-AMP-AES-2 Moniteurs éducateurs en formation) interviennent d'après un roulement établi sur les temps internat (lever/coucher/week-end/vacances). Nous disposons d'une autorisation pour 28 jeunes.



Le taux d'occupation est de 79,76%.

En plus des 28 jeunes accueillis habituellement, l'établissement propose des temps d'accueil en semaine, week-end et vacances au titre du répit. Nous constatons une hausse de la demande de répit de la part des familles.

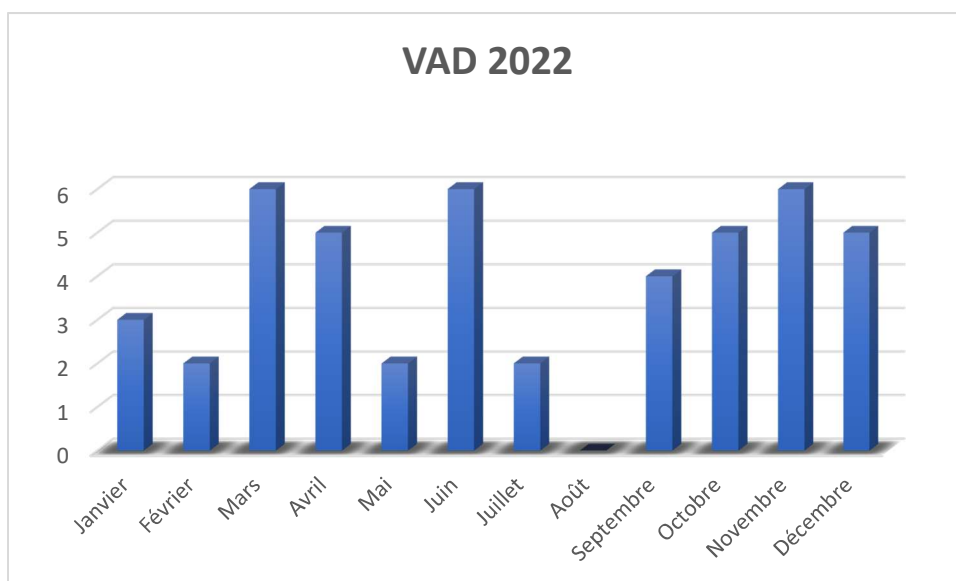
RÉPIT (NUITÉES)



De nombreuses activités sont prévues sur les temps d'hébergement en fonction des demandes et des souhaits des jeunes (sport, bien être, sorties culturelles, musique...).

La notion de parcours du jeune fait partie intégrante du travail socio-éducatif. Pour assurer la continuité de l'accompagnement, les prestations ont intégré de manière plus soutenue la guidance parentale (Visites A Domicile, VAD).

VAD 2022



II Perspectives de l'hébergement 2023

L'évolution du public accueilli nous emmène vers une réflexion autour de l'inclusion par le logement. Nombre de jeunes sont actuellement en attente d'une place en secteur adulte (ESAT, aménagement creton) :

- imaginer des solutions d'hébergement alternatives,
- proposer une vie hors institution pour la préparation des jeunes adultes (gestion).

Nous sommes actuellement en lien avec l'ARS afin de matérialiser ce projet.

I Activité 2022

Propos introductifs

L'accompagnement en musicothérapie pour les enfants et jeunes de l'Ime a été mis en place depuis novembre 2018. Les séances sont proposées à tous les enfants : polyhandicap, IMP, IMPRO. Pour les pôles TSA enfants et adolescents, les séances peuvent être à la fois individuelles ou sur l'extérieur. La musicothérapeute est donc amenée à se rendre sur l'école Matisse (depuis septembre 2021), au collège Jacques Brel et à l'unité d'enseignement (depuis septembre 2022).

Dans le cadre de ses missions, la musicothérapeute a pu également mettre en place des ateliers sur l'extérieur et ainsi permettre d'inclure les jeunes dans une activité de droit commun d'ordre artistique, culturelle et sociale : ateliers d'écriture, ateliers cirque avec la compagnie « Cirq'Evasion », ateliers danse. Tous ses ateliers ont pu être proposés gratuitement aux jeunes de l'IME grâce au partenariat avec le Théâtre Edwige Feuillère.

Prestations

Prestations directes	Séances de musicothérapie	IMP	16
		IMPRO	11
		Pôles TSA	13
		EME	20
		UE INTERNALISEE	7
Actions à visée inclusive	Accompagnement/ coordination/gestion de jeunes à une activité musicale sur l'extérieur	3 (dont 2 qui n'ont pu aboutir).	
	Interventions en musicothérapie à l'école Matisse	7 Depuis septembre 2022, ils sont passés à 9 enfants.	
	Interventions en musicothérapie au collège Jacques Brel	La musicothérapie a été mise en place en septembre 2022 pour 12 jeunes.	
	Ateliers d'écriture avec un artiste bisontin (5 séances de 2H à l'espace Villon) – Concert dans le cadre du festival Jacques Brel au théâtre Edwige Feuillère.	4 jeunes	
	Stage Cirque avec Cirq'Evasion (spectacle en fin de stage)	2 jeunes	
	Ateliers Danse avec une compagnie de Besançon (spectacle prévu à Fougerolles le 1 ^{er} juillet 2023 dans le cadre du Festival Haute Comté).	2 jeunes	
Projets/ partenariats	Participation aux ateliers de l'école de musique municipale de Vesoul	Percussions : 6 jeunes Chant : 12 jeunes Depuis septembre 2022 : Percussions : 3 jeunes Chant : 19 jeunes	
		Ateliers musicothérapie à l'EHPAD de Neurey	3 jeunes

II Perspectives de la musicothérapie 2023

A moyen et long terme, la musicothérapeute va axer son travail sur l'inclusion avec divers projets :

- Poursuivre le partenariat avec l'école de musique municipale de Vesoul qui propose des ateliers chant et percussions. Ce partenariat créé en 2015 et permet donc aux jeunes de découvrir le monde sonore et musical, et de se confronter à la scène en fin d'année avec un spectacle musical. En mai 2023, les jeunes de l'IME vont avoir la chance de se produire sur la scène d'échosystem, véritable salle de musiques actuelles de Scey-sur-Saône,
- Répondre aux demandes des jeunes sur le plan artistique et culturel. Par exemple, l'idée d'un jeune de se produire lors de la fête de la musique de Vesoul, le 21 juin 2023. La musicothérapeute accompagnée va donc recenser les jeunes intéressés et commencer les répétitions début mai 2023,
- Continuer le partenariat avec la maison de retraite de Neurey,
- Continuer les ateliers en partenariat avec le théâtre Edwige Feuillère,
- Accompagner chaque jeune à exercer une activité culturelle ou artistique (apprentissage d'un instrument, participation à des projets culturels).

MEDIATION ASINE

I activité 2022

La médiation asine concerne tous les enfants de l'IME. Des objectifs spécifiques à chaque enfant ou groupe d'enfant sont définis en fonction des besoins.

Une intervenante en médiation par l'animal à temps plein anime les séances.

Prestations directes	Séances individuelles	65
	Séances collectives	130
Projets divers du dispositif	Préparation à la fête de l'âne de Gendrey (Jura) en partenariat avec l'association « Aux Âneries d'Uffholtz » le 8 juin 2022, Suite à un appel à projet, la fondation MAUFFREY a fait un don de 4500 € pour l'achat d'une escargoline.	3
Action à visée inclusive	Participation à la fête de l'âne de Gendrey (Jura) le samedi 11 juin 2022. Présenter la médiation asine à un large public.	3

- 60 enfants concernés par les séances de médiation asine.
- 35 professionnels ont accompagné ponctuellement ou régulièrement les enfants en séance.
- 139 séances ont été accompagnées par 1 ou plusieurs professionnels selon la constitution du groupe.

II Perspectives de la médiation asine 2023

Les perspectives pour l'année 2023 en médiation asine sont surtout d'ordre technique et pratique afin de proposer un éventail plus large d'activités :

l'acquisition de l'escargoline en 2023 débouchera sur un processus d'éducation des ânesses à la traction. Ceci afin de proposer des balades récréatives en toute sécurité, aux enfants du service polyhandicap, de leur faciliter l'accès aux activités de médiation asine. Les ânesses seront également éduquées à monter dans un van. Ceci facilitera leur déplacement sur site et verra donc s'élargir le nombre d'enfants concernés par cette activité.

UN VECTEUR INCLUSIF PUISSANT

I Activité 2022

Les prises en charge en APA sont réalisées par deux éducateurs sportifs qui interviennent sur la totalité des services de l'établissement. Ils modulent avec les besoins des jeunes un programme adapté à leurs capacités physiques, leurs attentes, leurs états psychologiques et leurs pathologies. Ils prennent en charge 95 jeunes sur différents créneaux et activités tout au long de la semaine. La grande majorité des séances sont réalisées en groupe mais 18 jeunes bénéficient d'un suivi individuel. Certaines séances collectives sont organisées en collaboration avec d'autres professionnels (psychomotricienne, éducateur).

Le travail des éducateurs sportifs se décentrent peu à peu de l'IME vers l'extérieur. Ils accompagnent de plus en plus les jeunes à une prise d'autonomie dans leurs participations actives à la vie sociale en assurant et en sécurisant leur inclusion au sein d'un club sportif local par exemple. Que ce soit par le biais d'équipe de sport adapté ou de sport partagé, l'équipe éducative a à cœur la réussite de chaque projet qui met en lumière l'inscription du jeune dans la vie associative et sportive de son bassin de vie.

Prestations directes	Accompagnements pour participer à la vie sociale	95
Projets divers du dispositif	Différents séjours, journée inter établissement organisée par l'IME, journée Sport pour tout l'établissement, Piscine, Partenariat club de Gymnastique, Participation à des journées sportives inter établissement	
Actions à visée inclusive	Inscription UNSS, travail en lien avec les Fédérations Sport Adapté et Handisport, Partenariat espace Villon	

II Perspectives APA 2023

Le développement du travail partenarial est encourageant ainsi que les premiers pas dans la reconnaissance de nos pratiques et du public dans le milieu ordinaire. Les projets à visée inclusive consistent à développer la collaboration avec l'UNSS, avec l'espace Villon, les fédérations de sport adapté et handisport. Nous continuerons à prospecter les clubs sportifs, en incluant l'entourage du jeune. Notre principal objectif sera de favoriser l'inclusion des jeunes de l'établissement en cours d'EPS.

DISPOSITIF D'APPUI PROTECTION DE L'ENFANCE HANDICAP

(DAPEH)

I Activité 2022

L'année 2022 constitue l'année phare du DAPEH 70 dans le sens où le dispositif a connu une activité sur sa première et entière année civile. Si le dispositif s'est mis en place doucement d'août 2021 (sa création) à décembre 2021, le DAPEH a poursuivi son développement et sa structuration tout au long de l'année 2022. Ses procédures se sont affinées pour se transformer au fil des besoins nouveaux ; ses compétences se sont étoffées pour répondre aux demandes nouvelles.

La majorité des saisines émanent de l'ASEF 70 qui sollicite massivement un étayage et un accompagnement technique de ses familles d'accueil (FA). Cet étayage prend des formes diverses (prise en charge directe au domicile des FA, formation/information autour de la question du handicap, organisation de répit, guidance). Les structures d'hébergement de protection de l'enfance (MECS) nous sollicitent également dans l'étayage de leurs équipes mais également pour l'accompagnement de plusieurs enfants en prise à une problématique de trouble du comportement.

Les formes d'intervention du DAPEH restent identiques mais s'adaptent à chaque situation (prise en charge directe, formation-guidance, soutien et appui psychologique). L'équipe se mobilise pour sécuriser les parcours : réorientations PE (FA vers Etablissement PE, changement d'établissement PE, changement de FA), sécurisation réponses médico-sociales (intervention en ESMS), évaluation fonctionnelle d'enfant avec autisme pour mise en œuvre de réponses adaptées en MECS, évaluation de l'environnement aux fins d'accueil adapté en MECS d'un enfant à besoins particuliers.

La file active (nombre total de situations suivies) du DAPEH sur l'année 2022 a été de 37 mesures (11 filles et 26 garçons, nés entre 2005 et 2020). La typologie des handicaps des enfants accompagnés par le DAPEH est variée bien qu'une majorité des enfants présentent une déficience intellectuelle et des troubles du comportement associés.

Le tableau ci-dessous synthétise l'activité 2022.

Origine des saisines	ASE/CMS 19		Services Milieu Ouvert PE 6			ESMS (IME) 5			Etbls PE (CEMR+CEP) 2		PCPE 1	MDPH 1	Etblts scolaire 3
Mesure de Protection de l'enfance	Milieu ouvert 8		Placement			PEAD 1			Evaluation enfance famille 2		Sans 4		
			FA 14	Etblts 7	TDC 2								
Orientation MDPH	IME 14	UEMA 1	DITEP 10			AESH 5	ULIS 5	EA 1	PCPE 1	SESSAD 1	Demande en cours 4		
Missions DAPEH	Investigation 13 <i>(Contacts ou interventions n'ayant pas donnés lieu à un DIPC)</i>		Soutien/ Guidance 19 Formation à destination des FA 1			Répit 12			Coordination 14		Evaluation orientation PE 1	Evaluation besoins handicap 3	Evaluation fonctionnelle 1

A noter que du fait de sa réorientation, un enfant est inscrit à la fois dans placement FA et établissement PE

L'activité du DAPEH (file active) est supérieure à celle énoncée dans le cahier des charges (37 au lieu de 30). Cette suractivité est encore absorbable pour l'heure mais limite toute velléité de projet de plus grande ampleur concernant le gain de technicité des familles d'accueil. En effet, la sécurisation du parcours de jeunes confiés en familles d'accueil passe obligatoirement, à notre sens, par une formation plus complète des assistants familiaux.

II Perspectives du DAPEH 2023

Les enfants porteurs de handicap et accueillis en famille d'accueil existent sur le territoire. Si cette double vulnérabilité ne doit pas appeler automatiquement un étayage du DAPEH, elle constitue néanmoins un risque de rupture potentiel. Ce risque pourrait être limité et anticipé par le biais de la constitution d'un pool de familles d'accueil « spécialisées », dans le sens où ces assistants familiaux auraient été sensibilisés, formés et accompagnés à la prise en charge d'enfant porteur de handicap. Le DAPEH pourrait ainsi sensibiliser et former quelques assistants familiaux à la question du handicap en amont, puis pourrait accompagner ces familles d'accueil dans la prise en charge de l'enfant au quotidien.

NOTRE STRATEGIE

Les objectifs déclinés dans le cadre du CPOM socle signé en 2022 orientera notre stratégie et composera notre feuille de route. Nous nous astreindrons à nous amarrer aux fiches actions et à s'adosser aux indicateurs de résultats et d'efficience assignés par l'ARS.

Notamment, le passage en DIME sera un enjeu de taille et nécessitera une grande plasticité organisationnelle et la transversalité des actions. L'IME devra sortir de son «corps de référence», et déraciner le principe de conservation pour impulser un collectif moins étanche à une fin inclusive. Les palissades sectionnelles tomberont au profit d'un décloisonnement des pratiques permettant une fluidité des parcours des enfants.

Notre stratégie tient à quatre déterminations phares appariées à des moyens déterminés :

- **Cultiver l'inclusion en renforçant les prestations externalisées accotées au droit commun** : création d'un périscolaire inclusif, partenariat effectif avec des centres de formation professionnelle et des lycées professionnels vésuliens, recherche active de partenariats avec des entreprises locales, création d'un hébergement inclusif dans le quartier des Rêpes, développement des UEE en lien avec l'éducation nationale.
- **Consolider nos ressources humaines est un de nos défis pour attirer de nouveaux collaborateurs mais aussi fidéliser nos professionnels en poste et affermir ainsi notre organisation** : Techniciser les professionnels par le biais de formations pointues et favoriser des expertises nouvelles, en lien notamment avec les mutations médico-sociales liées au DIME, flatter notre image par le biais d'une communication externe maîtrisée pour gagner en attractivité, s'amarrer au baromètre social et développer ainsi une véritable politique de qualité de vie au travail, déployer une politique de GPEC dans une visée spéculative en prenant en compte les assujettissements des politiques sociales, développer des méthodes de recrutement pro-actives et avant-gardistes (sourcing).
- **Évaluer nos pratiques, se corriger et progresser par le biais de l'amélioration continue**. Par-là, l'IME passe d'une approche curative (au mieux, réactive) à une gestion préventive et surtout proactive. Un travail appuyé d'évaluation sera mené afin de projeter des objectifs ajustés pour demain. Pour ce faire, l'IME engagera un travail prospectif appliqué, en se dégageant de son organisation immédiate afin d'échafauder des scénarios plausibles et ajustés aux nécessités des usagers. Cela passe par plusieurs actions orientées : des enquêtes de satisfaction régulières à destination des enfants et de leur famille, une appropriation et une accommodation à la nouvelle version de l'évaluation externe par le biais d'une auto-évaluation fine de notre organisation via les 157 items d'appréciation. Cet inventaire évaluatif affilé nous enjoindra de répondre adéquatement aux écarts.

- **Innover, se réformer pour se démarquer** : Répondre au besoin de répit 365 jours sur le territoire de concert avec deux autres partenaires, enrichir nos services en maintenant une veille sectorielle (appels à projets ARS, PRS, schéma départemental), s'engager au sein d'instances stratégiques (COTECH évaluation de l'offre médico-sociale, communauté 360, CDAPH), avoir un esprit visionnaire et anticiper les impacts (SERAFIN-PH, calcul activité DIME...), développer une politique de dépenses et d'achat intelligente et limiter ainsi l'impact inflationnel.